

Mission

Conscience and Peace Tax International œuvre pour la reconnaissance du droit à l'objection de conscience à l'impôt militaire.



www.cpti.ws

Le site de CPTI contient:

- des déclarations écrites et orales sur l'objection de conscience à l'impôt militaire pour la Commission de l'Onu sur les Droits humains;
- des nouvelles de notre projet de recherche juridique;
- des liens vers des campagnes législatives nationales;
- des liens vers d'autres groupes qui soutiennent l'objection de conscience;
- des actes de conférence;
- des ressources écrites sous la forme de:
 - ~programmes d'information
 - ~documents juridiques
 - ~communiqués
 - ~ressources éducatives
 - ~textes législatifs

Membres du conseil d'administration

Marian Franz, Présidente par intérim (États-Unis)
Hannelore Morgenstern, Vice-présidente (Allemagne)
Dirk Panhuis, Secrétaire (Belgique)
Pedro Otaduy, Trésorier (Espagne)
Cosimo Tomaselli (Italie)
Ricardo Esquivia (Colombie)
Carla Goffi (Belgique)

Représentants à l'Onu

A Genève

- Derek Brett - dubrett@talk21.com
- Dirk Panhuis - cpti@cpti.ws

A New York

- Rosa Packard - rpackard@optonline.net
- John Randall - john@cpti.ws
- Marian Franz - marianfranz@peacetaxfund.org

Les contributions peuvent être versées à

CPTI, secrétariat international
Bruineveld 11
3010 Leuven, Belgique
e-mail: cpti@cpti.ws
phone: +32 16 25 40 11
IBAN: BE12 0001 7098 1492 BIC: BPOTBEB1

CPTI

2121 Decatur Place, NW
Washington, DC 20008, USA
e-mail: marianfranz@peacetaxfund.org
phone: +1.202.483.3751 fax: +1.202.986.0667

Restez en contact

Si vous souhaitez vous inscrire sur notre liste de diffusion à faible trafic pour être tenu au courant des activités de CPTI, vous pouvez envoyer un e-mail à Derek Brett: dubrett@talk21.com, en indiquant en objet "Friends of CPTI"

Mise à jour mai 2005

Nous affirmons le droit humain à l'objection de conscience à la participation à la guerre, que cette participation soit physique ou financière.



Conscience and Peace Tax International

"Dans le contexte du droit de ne pas être complice de meurtres, nous réclamons la reconnaissance légale totale des droits des objecteurs de conscience."

~Déclaration du Forum du millénaire et Plan d'action, mai 2000

Droit humain de ne pas payer pour la guerre... ... et devoir humain de payer pour la paix

Histoire

Conscience and Peace Tax International (CPTI) a été fondée en 1994 pour obtenir la reconnaissance du droit à l'objection de conscience à l'impôt militaire et la réaffectation des dépenses militaires à des fins non militaires pacifiques.

Les Nations unies reconnaissent l'objection de conscience au service militaire comme un droit humain découlant de la «liberté de pensée, de conscience et de religion» (article 18, Déclaration universelle des droits humains, 1948). CPTI œuvre pour que cette reconnaissance inclue l'objection de conscience à l'impôt militaire.

Certains pays ont des campagnes nationales pour obtenir des dispositions légales protégeant l'objection de conscience à l'impôt militaire.

Ces campagnes se rencontrent tous les deux ans à la Conférence internationale de la résistance à l'impôt de guerre et des campagnes pour un impôt de paix.

Depuis 1986, les pays hôtes ont été l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Inde, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne et la Belgique.

Activités

CPTI est constituée en Belgique sous la forme d'une organisation internationale sans but lucratif avec un conseil d'administration international. Elle tient ses assemblées générales biennales aux conférences internationales.

CPTI propose des programmes sur l'objection de conscience pour les organisations non gouvernementales, les agences de l'Onu et d'autres organisations internationales via la collaboration et le coparrainage.

CPTI a un Statut consultatif spécial auprès du Comité économique et social des Nations unies. Elle est membre de la Congo (Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations unies) et du Comité de la Congo sur la Liberté de religion et de croyance. Elle est également cofondatrice du Groupe de travail sur l'Objection de conscience, un sous-comité du Comité des ONG sur les Droits humains.

CPTI envoie une délégation et présente des témoignages écrits et oraux sur l'objection de conscience à l'impôt militaire à la Commission de l'Onu sur les Droits humains.

CPTI a entamé des recherches sur la manière dont différents pays traitent les objecteurs de conscience à l'impôt militaire. A cette fin, CPTI recueille les expériences d'objecteurs de conscience à l'impôt militaire avec les autorités fiscales et les tribunaux.

CPTI encourage les États et les ONG à répondre à la demande du Bureau du Haut Commissaire de l'Onu aux Droits humains en soumettant des exemples de «meilleures pratiques en relation avec la reconnaissance du droit de chacun à avoir des objections de conscience» au service militaire. CPTI a soumis une déclaration de meilleures pratiques en ce qui concerne l'objection de conscience à l'impôt militaire.



Témoignages

“Si je mentionne que je suis une femme, ... c’est précisément ce fait qui aiguise mon conflit de conscience. Il est vrai que je ne suis pas obligée de porter les armes - ce qui me paraît logique, puisque donner la vie et, simultanément, être obligée de tuer est schizophrénique et rend malade - mais ceci est compensé par mes impôts, que je suis forcée de payer contre ma volonté.”

~Christa Voigt, extrait d’une déclaration orale devant le Bundesfinanzhof (Cour fédérale des finances) à Munich

“Maintenant, je m’occupe de propager l’idée du refus de l’impôt pour les dépenses militaires au Japon pour des raisons de conscience. Pour moi, cette idée est le fruit de mon expérience de la bombe atomique. Elle découle également de ma rencontre avec un objecteur de conscience américain après la guerre. Aujourd’hui, alors que les chasseurs et les bombardiers, les armes nucléaires et autres peuvent être obtenus avec de l’argent... des milliards de personnes sur la planète meurent de faim sans pouvoir s’acheter de la terre à cultiver et de la nourriture pour remplir leur estomac.”

~Susumu Ishitani, survivant de la bombe atomique, Nagasaki, Japon

“Les églises pacifistes sont peinées que nos institutions servent à collecter des impôts pour la guerre et à des fins belliqueuses. Nous réclamons qu’il soit mis fin à ce que nous considérons comme une immixtion oppressive du gouvernement dans la pratique de notre foi.”

~Témoignage de quakers, de mennonites et de l’Église des Frères au Congrès américain, mai 1992